

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 2023 de 19 heures 02 convoquée pour 19 heures, à 19 heures 20 à la salle L'Opale, sise au 510, rue Saint-Isidore à Saint-Lin-Laurentides, en la salle du conseil.

Sont présents(es): Monsieur Pierre Lortie, Maire suppléant
Monsieur Luc Cyr, Conseiller district 1
Madame Cynthia Harrisson-Tessier, Conseillère district 2
Madame Lynda Paul, Conseillère district 3
Monsieur Mario Chrétien, Conseiller district 4
Monsieur Robert Portugais, Conseiller district 5
Madame Isabelle Auger, Conseillère district 6
Madame Chantal Lortie, Conseillère district 8

Sont absents(es): Monsieur Mathieu Maisonneuve, Maire

Tous formant quorum sous la présidence du maire suppléant.

Sont également présents :
M. Michaël Tremblay, directeur général
Mme Marie-Claude Sénéchal, directrice générale adjointe
M^e Stéphanie Myre, greffière et directrice de la conformité municipale

405-12-23 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR : Mme Chantal Lortie
APPUYÉ PAR : M. Mario Chrétien
ET RÉSOLU : à l'unanimité

À 19 heures 02, convoquée pour 19 heures, la séance extraordinaire, tenue le 11 décembre 2023, est ouverte.

Le maire suppléant demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

406-12-23 LECTURE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

M. Pierre Lortie, maire suppléant de la Ville de Saint-Lin-Laurentides, fait la lecture du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

PROPOSÉ PAR : Mme Cynthia Harrisson-Tessier
APPUYÉ PAR : M. Luc Cyr
ET RÉSOLU : à l'unanimité

Attendu qu'en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal doit adopter son programme triennal d'immobilisations;

Attendu que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026, le tout plus amplement décrit au tableau ci-dessous :

Projets	Année de réalisation	2024	2025	2026	Coût du projet
Administration					
Équipement audio et vidéo (outillage salles de conférence)	2024	15 000 \$			15 000 \$
Logiciel de gestion (RH, feuille de temps, administratif, site Web)	2024	200 000 \$			200 000 \$
Carrefour citoyen (accueil 311)	2024	1 200 000 \$			1 200 000 \$
Améliorations hôtel de ville	2024	500 000 \$			500 000 \$
Acquisitions terrain (CSSS)	2024	10 000 000 \$			10 000 000 \$
Aqueduc et égout					

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**

Usine traitement eau potable Villemory	2024-2025	9 000 000 \$	2 000 000 \$		11 000 000 \$
Programme entretien, réparation et cartographie bornes fontaines	2025-2026	50 000 \$	50 000 \$		100 000 \$
Réfection 12 ^e Avenue (FIMEAU)	2025		4 000 000 \$	2 000 000 \$	6 000 000 \$
Usine de traitement des eaux usées	2024	20 000 000 \$	26 000 000 \$	4 000 000 \$	50 000 000 \$
Tour d'eau station de surpression	2025-2026		1 000 000 \$	3 000 000 \$	4 000 000 \$
Canalisation rue Lapointe	2026			600 000 \$	600 000 \$
Équipement incendie					
Prise d'eau incendie	2025		30 000 \$		30 000 \$
Programme de rotation équipements de combat + uniformes + vêtements	2024-25-26	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	45 000 \$
Matériel roulant	2024	2 000 000 \$			2 000 000 \$
Parc et espaces verts					
Plan de déploiement d'espaces bleus et verts	2024-25-26	200 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	1 200 000 \$
Rénovation du parc Ovila-Bernier	2024-25-26	150 000 \$	3 000 000 \$	2 000 000 \$	5 150 000 \$
Aménagement du parc Villemory (rue Villeneuve)	2024	200 000 \$			200 000 \$
Amélioration parcs existants	2024-25-26	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	225 000 \$
Amélioration parc Robert-Simard	2024	250 000 \$	250 000 \$		500 000 \$
Parc récréotouristique aménagement accueil	2024	50 000 \$	1 500 000 \$		1 550 000 \$
Réseau de mobilité douce et active	2024-25-26	300 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$	2 300 000 \$
Pistes cyclables nord vers village	2024		1 100 000 \$		1 100 000 \$
Communautaire et culture					
Centre Communautaire - études et réalisation	2025-26		75 000 \$	3 000 000 \$	3 075 000 \$
Construction nouvelle bibliothèque	2024	300 000 \$	1 600 000 \$	8 000 000 \$	9 900 000 \$
Parc à chien	2024	200 000 \$			200 000 \$
Urbanisme					
Pole civique réaménagement espaces communs centre-ville	2024		50 000 \$	500 000 \$	550 000 \$
Travaux publics					
Mesures d'apaisement des rues du réseau local	2024-25-26	200 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	1 200 000 \$
Réfection sectorielle du pavage	2024	1 000 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$	3 000 000 \$
Acquisition de matériel roulants (balai mécanique)	2024	300 000 \$	1 000 000 \$		1 300 000 \$
Programme d'uniformisation des panneaux de noms de rue	2024		200 000 \$		200 000 \$
Réfection de barrages	2024		2 000 000 \$	3 000 000 \$	5 000 000 \$
Réfection du rang Double	2024-25-26	100 000 \$	6 000 000 \$	1 000 000 \$	7 100 000 \$
	TOTAL	46 305 000 \$	52 945 000 \$	30 190 000 \$	129 440 000 \$

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Cynthia Harrisson-Tessier, appuyée par monsieur le conseiller Luc Cyr et résolu à l'unanimité que la Ville de Saint-Lin-Laurentides

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**

adopte le présent plan triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026.

Le maire suppléant demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

407-12-23 LECTURE ET ADOPTION DU BUDGET 2024

M. Pierre Lortie, maire suppléant de la Ville de Saint-Lin-Laurentides, fait la lecture du budget 2024.

PROPOSÉ PAR : Mme Isabelle Auger
ET RÉSOLU : à majorité

Le budget de l'année 2024 de la Ville de Saint-Lin-Laurentides est adopté tel que déposé, soit :

Revenus

	2024
Taxes foncières.....	20 543 433 \$
Taxes sur une autre base.....	8 610 796 \$
Paiement tenant lieu de taxes.....	1 620 126 \$
Transferts gouvernements du Québec et Canada.....	780 800 \$
Services rendus.....	1 307 572 \$
Imposition de droits.....	2 235 400 \$
Amendes et pénalités.....	190 000 \$
Intérêts.....	370 000 \$
Autres revenus.....	0 \$
TOTAL DES REVENUS	35 658 127 \$
Administration générale.....	8 187 243 \$
Sécurité publique (police, incendie, brigadiers, contrôle animalier).....	5 477 403 \$
Voirie et transport (voirie, déneigement, transport en commun).....	6 424 503 \$
Hygiène du milieu (eaux potable et usée, ordures, centre de tri).....	5 300 148 \$
Santé et bien-être (OMH).....	13 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement.....	957 402 \$
Loisirs et culture (parcs, heures de glace, piscine, subv. OSBL, biblio).....	4 714 823 \$
Service de la dette et frais bancaires	
Intérêts.....	1 643 391 \$
Remboursement de la dette à long terme.....	2 908 850 \$
Transfert aux activités d'investissement.....	830 000 \$
Remboursement fonds de roulement.....	44 752 \$
TOTAL DES DÉPENSES	36 502 015 \$

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**

Autres activités financières :

Affectation du surplus non affecté.....	750 000 \$
Affectation du surplus affecté (COVID-19)	0 \$
Réserves financières (montant réservé pour la dette à long terme).....	93 888 \$
Sous-total autres activités financières	843 888 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	35 658 127 \$

Madame la conseillère Isabelle Auger demande le vote.

Vote:

Votent en faveur : Mesdames et messieurs Luc Cyr, Cynthia Harrisson-Tessier, Lynda Paul, Mario Chrétien et Chantal Lortie (5)

Votent contre : Monsieur Robert Portugais et madame Isabelle Auger (2)

M. Pierre Lortie s'abstient à titre de maire suppléant.

Résultat :

Pour : 5

Contre : 2

La proposition est adoptée à majorité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions de 19 h 10 à 19 h 19.

408-12-23 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR : M. Robert Portugais

APPUYÉ PAR : Mme Isabelle Auger

ET RÉSOLU : à l'unanimité

À 19 heures 20, la séance extraordinaire est levée.

Le maire suppléant demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Je, Pierre Lortie, maire suppléant, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Copie originale signée

Pierre Lortie, maire suppléant

Copie originale signée

M^e Stéphanie Myre, greffière et
directrice de la conformité municipale